



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E191331

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 29/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/12/2012

Forme juridique : SARLU

Capital : 12 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 789 411 485 R.C.S

Siret : 789 411 485 00012

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2126740

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 191292471 T 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 191292471 T 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : APM BATIMENT

3 BOULEVARD EMILE ZOLA
91410 DOURDAN

Téléphone : 09 72 87 24 51

Fax :

Portable :

Site Internet : www.apm-batiment.fr

E-mail : apmbatiment@yahoo.fr

Responsabilité légale :

CIORBA IOAN PETRICA GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	18/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
☐ Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/06/2021
☐ Fenêtres de toit	18/06/2021
☐ Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/06/2021
☐ Isolation des murs par l'extérieur	02/12/2021
☐ Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/12/2021
☐ Isolation des combles perdus	18/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.